

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL CITOYEN AU PRIGNOLET du Samedi 03 Octobre 2015

Suite à cette réunion, présidée par M. OGEZ Ismaël, le Maire et en présence de Madame Marielle SCHNEIDER, Adjointe du Prignolet et Monsieur MENGEAUD Louis, Conseiller Municipal du Prignolet, le public avait répondu présent et quelques grandes questions ont pu être débattues.

En début de séance, il a été proposé Mme PIERRISNARD Isabelle d'assumer la fonction de secrétaire pour ce conseil citoyen.

Nous avons pu débattre des projets en cours et à entreprendre sur le hameau, concernant notamment :

- ✚ L'emplacement des conteneurs des ordures ménagères et de recyclage
- ✚ Le projet de création des WC public avec l'aménagement du lavoir existant
- ✚ La construction du nouveau cimetière

Afin de retrouver une certaine cohésion et faire avancer ces projets, nous avons donc pu trouver des accords.

- Le WC public sera construit à gauche du lavoir avec un mur dans le prolongement du cabanon de France Télécom déjà existant afin de préserver l'hygiène et la sécurité autour du lavoir : accord de la majorité de l'assemblée présente ;
- L'emplacement des containers à ordures ménagères et tri sélectif seront déplacés et positionnés à l'intersection de la D80 et du chemin de la Loubre-Bartouille ainsi que le container à verre selon la demande envisagée par le SYMAEC : accord de la majorité de l'Assemblée présente, 2 personnes contre ;
- Il a été demandé l'avis des habitants pour l'aménagement du nouveau cimetière et proposé la création d'un mur ou d'un grillage avec l'implantation d'arbres pour délimiter le nouveau cimetière. C'est donc la proposition de création d'un mur à l'identique de l'existant qui a été retenue ;

Par la suite, la parole a été donnée à l'assemblée présente et des questions diverses ont été abordées :

- ✚ Il a été demandé que le chemin et le canal d'évacuation de surverses du bassin au-dessus du village soit entretenu plus régulièrement ;
- ✚ L'entretien et la réfection de l'Eglise ;
- ✚ L'installation d'internet dans la salle commune où un ordinateur a été mis à la disposition des habitants par M. PERICHET. Il a été proposé que l'Association « Les prés jolis » demande une subvention de participation à la commune et assume les frais de ce service ;
- ✚ Revoir l'emploi du temps et l'efficacité du personnel communal car la population vieillie et ne peut donc pas assumer seule l'entretien du bassin notamment ;
- ✚ Prévoir l'aménagement du tour de la croix à l'entrée du village ;
- ✚ Prévoir la création de quelques marches longues dans la montée du chemin communal au Pandouis car très dangereux et glissant durant la période de neige ;
- ✚ Envisager la création d'un parking cependant, n'ayant aucun terrain communal au sein du village du Prignolet, M. Le Maire a précisé que cela ne serait possible qu'avec la bonne volonté d'un donateur.

En début de séance, M. GOSSE Lucien a demandé à prendre la parole et a signalé qu'à la suite d'un Conseil Municipal auquel il avait assisté, il trouvait relativement élevé le devis établi pour les travaux de l'Hôtel-restaurant le Chanan compte-tenu des finances de la Commune.

Il précise que l'Hôtel, étant un lieu de passage et touristique, il doit y avoir la possibilité de faire des demandes d'aides auprès du PNR, de l'Europe, en plus des organismes habituels.

Il a également souligné avec regret, le fait que le Conseil Municipal propose d'augmenter les impôts, à la demande du Trésor Public, alors que nous sommes en période de déflation.

Il a souligné son inquiétude sur la ligne de trésorerie ouverte pour ce budget 2015.

Cependant, M. GOSSE termine en renouvelant toute la confiance que lui-même et l'assemblée présente porte à M. OGEZ Ismaël, Le Maire.

Cette réunion s'est terminée dans la convivialité. M. Le Maire précise qu'il sera tenu compte, dans la mesure du possible, et dans les meilleurs délais possible des observations et demandes formulées lors de cette réunion.

